



DECISION N° 2023-83

**Contrat de cession du droit de représentation pour le spectacle Les Livreuses à la Médiathèque de Perpignan dans le cadre de la nuit de la lecture**

Direction de la Culture  
Médiathèque

Le Maire,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil municipal ;

Vu les articles L 2122-18 et L 2122-23 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers municipaux ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à M. François Dussaubat, Adjoint au Maire, dans le cadre des délégations du conseil municipal au Maire ;

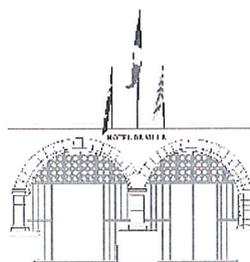
Vu l'article R2122-3 relatif au marché passé sans publicité ni mise en concurrence dans le cadre d'une performance artistique unique ;

Considérant que la Ville de Perpignan souhaite programmer un spectacle dans le cadre de ses activités dans les bibliothèques et médiathèques de la Ville

**DECIDE**

**Article 1**

La Ville de Perpignan conclut un contrat de cession du droit de représentation avec la compagnie Le Pince Oreille, ci-après désignée « le Producteur », pour assurer le spectacle « Les livreuses », les vendredi 20 et samedi 21 janvier 2023 dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> édition nationale de la Nuit de la lecture de 18h à 21h à la Médiathèque à Perpignan.



## **Article 2**

La Ville de Perpignan s'engage à verser au Producteur, sur présentation d'une facture à l'issue de la prestation la somme de 750,00 € TTC (sept-cent-cinquante euros TTC).

## **Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal seront chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil municipal.

Fait à Perpignan, le **26 JAN. 2023**

ID Télétransmission : 066-216601369-20230126-167770-AU-1-1

Accusé reçu le : **26 JAN. 2023**

Affiché le : **26 JAN. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

The image shows the official seal of the City of Perpignan, which is circular and contains the text 'VILLE DE PERPIGNAN' and a star. To the right of the seal is a large, stylized handwritten signature in purple ink.